



COMMUNIQUÉ

FO AIA Bx

Avancement ouvrier 2021 (suite) : Nos revendications

✚ Une action entendue

Lorsque le nombre de postes attribué à l'avancement à l'AIA de Bordeaux a été communiqué, le syndicat **Force Ouvrière** s'est inscrit pleinement dans un mouvement de contestation car l'enveloppe nous semblait bien maigre et, pour certains groupes, en deçà de ce que nous pouvions obtenir en effectuant le calcul « taux d'avancement x nombre de conditionnants ».

Grâce à la mobilisation des personnels, aux démarches que nous avons pu effectuer auprès des instances adéquates, des postes supplémentaires ont été accordés, pour atteindre un quota plus en adéquation avec ceux attribués les 2 dernières années.

✚ Est-ce suffisant ?

Le mécontentement reste tout de même présent car ces postes supplémentaires ne sont pas suffisants pour répondre à un besoin de revalorisation salariale qui est la conséquence cumulée du gel du point d'indice, de taux d'avancement trop bas et de l'augmentation du coût de la vie, particulièrement en zone bordelaise...

Selon les professions, et nous pensons particulièrement aux professions communes, la situation est encore plus critique, du fait que le faible volume d'avancement s'applique à peu de conditionnants, d'où des anciennetés de plus en plus importantes pour pouvoir prétendre à un avancement.

Pour Force Ouvrière, l'action doit prendre une autre forme et il faudra se mobiliser selon le bon timing pour que les taux d'avancement soient revus à la hausse pour les 3 prochaines années.

✚ Revoir le volume d'avancement

Nos revendications, que nous portons en local, sont également portées au SIAé et au niveau national.

Il faut revoir les volumes d'avancement... faire en sorte que le système ne génère pas lui-même des différences notables entre des groupes, des professions....

Les prochaines échéances arrivent, affutons nos arguments, l'heure est à la préparation.

**Restons vigilants et revendicatifs
pour les prochaines échéances !**

AIA Bx, le 08 mars 2021